

FICHE DE POSTE

Médecin

Page 1/4

Informations Générales

<u>Établissement :</u>	Centre Hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)
<u>Intitulé de l'offre :</u>	Poste assistant spécialiste en psychiatrie dans l'équipe de Psychiatrie de liaison du CHU de Bordeaux
<u>Date de prise de fonction :</u>	Poste disponible en juillet 2023
<u>Responsable hiérarchique :</u>	Chef du Pôle UNIVA du CH Charles Perrens (Prof Marie Tournier)
<u>Lieux de travail :</u>	CHU de Bordeaux
<u>Candidature à adresser à :</u>	recrutementmedical@ch-perrens.fr ou Direction des Affaires Médicales Centre Hospitalier Charles Perrens Direction des Affaires Médicales 121 rue de la Bechade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex et Pr Marie Tournier, Pôle UNIVA, mtournier@ch-perrens.fr

Présentation de l'établissement

I - CENTRE HOSPITALISER CHARLES PERRENS :

Le Centre hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux. En plus des missions de diagnostic, de soins, de prévention et de postcure des maladies psychiatriques, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôles hospitalo-universitaires de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'ouest du département, de Lesparre à Arcachon. L'établissement rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle - Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1 700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25 000 patients en croissance constante et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

II - LE POLE UNIVA EST CONSTITUE DE 4 FILIERES :

- *Filière Universitaire de soins de recours et de liaison (Pr Tournier) :*
 - o la Structure hospitalo-Universitaire de soins psychiatriques aigus Ambulatoires pour les troubles Bipolaires (SUAB) est un hôpital de jour à vocation régionale, spécialisé dans l'évaluation diagnostique et thérapeutique des patients présentant des troubles bipolaires;
 - o l'unité d'électroconvulsivothérapie (ECT) est une unité intersectorielle pour tous les patients du CH Perrens ;
 - o la psychiatrie de liaison prend en charge les patients hospitalisés sur les 3 sites du CHU, les hôpitaux Pellegrin, St André et Haut Lévêque ;
 - o la structure hospitalo-universitaire de psychiatrie de la personne âgée (SU2P) est actuellement en restructuration avec le développement de soins complémentaires : 20 lits d'hospitalisation à temps complet (10 ouverts actuellement), équipe mobile en cours de constitution pour des évaluations et des prises en charge d'états psychiatriques aigus pour des patients âgés vivant au domicile ou en EHPAD et perspective d'ouverture d'un hôpital de jour de 10 places.
- *Filière d'hospitalisation sectorielle (Dr Vannucci) :* les 3 unités d'admission sectorielles (Carreire 2, Carreire 4, Carreire 6) ont pour mission d'assurer les soins d'une population de 180 000 habitants, correspondant aux secteurs de Bordeaux Caudéran et des communes de Blanquefort, Bruges, Bouscat, Eysines, le Haillan, Parempuyre, St Aubin du Médoc, St Médard en Jalles, et le Taillan. Ces unités accueillent en priorité les patients résidant sur ces communes, quelle que soit leur pathologie. Les patients sont en hospitalisation libre ou sous contrainte (ASPDT, ASPDRE).
- *Filière ambulatoire sectorielle (Dr Le Besq) :* les soins ambulatoires pour la population sectorielle sont assurés dans le cadre d'un hôpital de jour, de trois centres médico-psychologiques et d'une unité de soins intensifs à domicile à domicile (TICS).
- *Filière Rétablissement en Psychiatrie Intersectorielle (REPI) (Pr Tournier) :* les unités moyen et long séjour (UNIR 1, UNIR 2 et UNIR 3), l'équipe mobile (ETAAP), l'équipe d'Evaluation et Soins Spécifiques Orientés Rétablissement (ESSOR) et l'Unité Transversale pour l'éducation du Patient (UTEP) sont destinées à tous les patients du CH Perrens.

III - LA PSYCHIATRIE DE LIAISON DU CHU DE BORDEAUX

La psychiatrie de liaison consiste à mettre à la disposition des services de soins somatiques du CHU de Bordeaux les compétences de professionnels de santé mentale pour répondre aux besoins des patients hospitalisés ou suivis dans ces services, mais aussi dans une certaine mesure de leurs proches et des soignants qui en ont la charge. Elle poursuit un double objectif : **Promouvoir la santé mentale et prendre en charge les troubles psychiatriques à l'hôpital général ; Contribuer à créer les conditions d'une prise en charge médicale optimale.**

Environ 25 % des patients hospitalisés à l'hôpital général présentent un trouble psychiatrique caractérisé. Les pathologies non psychiatriques et leurs traitements ont un impact psychiatrique et les troubles psychiatriques sont associés à de nombreux facteurs de risque de pathologies non psychiatriques. Ces troubles psychiatriques justifient à eux seuls une prise en charge mais entraînent

FICHE DE POSTE

Médecin

Page 3/4

également un moins bon pronostic des affections non psychiatriques, un risque suicidaire accru et une augmentation des coûts liés à l'hospitalisation.

L'équipe de psychiatrie de liaison du Centre hospitalier Ch. Perrens est constituée de six infirmiers, de trois équivalent-temps plein de psychiatres seniors. Elle a l'agrément pour recevoir un interne en phase d'approfondissement et un docteur junior en psychiatrie.

Missions et activités du poste

Missions générales du poste :

Le poste à temps plein est effectué au CHU de Bordeaux. Les patients vus en psychiatrie de liaison sont :

- (i) Patients hospitalisés au CHU de Bordeaux et présentant un trouble psychiatrique avéré ou suspecté ;
- (ii) Patients hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide grave.

Activités principales :

Les missions cliniques de psychiatre de liaison seront variées :

- Évaluation clinique et thérapeutique des patients hospitalisés après une tentative de suicide grave
- Aide à la prise en charge des patients suivis pour une pathologie psychiatrique sévère et nécessitant une hospitalisation au CHU
- Évaluation diagnostique chez des patients présentant une pathologie non psychiatrique dans le but, notamment, de contribuer au diagnostic différentiel
- Avis thérapeutique chez des patients présentant une pathologie non psychiatrique afin d'initier ou modifier un traitement psychotrope
- Aide à l'orientation vers des soins psychiatriques ou à la mise en place d'une hospitalisation

L'activité clinique comprend, pour toutes ces activités, l'entretien et le bilan diagnostique initiaux, la proposition d'une conduite à tenir, un travail psychothérapique avec les patients et leur famille, la rédaction des éventuels certificats et la rédaction de la lettre de liaison. Une tâche importante est l'évaluation et la surveillance du risque suicidaire des patients, en coordination avec l'ensemble de l'équipe de soins. L'activité de psychiatrie de liaison comprend de plus l'information et la concertation avec l'équipe médico-chirurgicale.

Encadrement et supervision des internes et des étudiants en médecine en stage dans la structure.

Qualification et compétences requises

Diplôme et/ou qualification :

- Docteur en médecine
- DES de psychiatrie

Relations

Relations internes :

- Unités de soins en hospitalisation ou ambulatoires du Centre hospitalier Charles Perrens
- SECOP
- Cellule de gestion des lits

	FICHE DE POSTE	
	Médecin	Page 4/4

- Direction des affaires médicales

Relations externes :

- Unités de soins en hospitalisation ou ambulatoires des autres Centres hospitaliers de santé mentale
- Professionnels de santé et sociaux hospitaliers et libéraux